

Bonjour,

Voici le compte-rendu de **la réunion du Collectif Chinonais Environnement du 14 octobre 2020.**

1 / Compte rendu de la réunion de la Commission Locale d'Information de la centrale nucléaire de Chinon du 6 octobre 2020 / Michel Fiszbin, représentant le Collectif Chinonais Environnement à la CLI.

- Incidents et accidents, rejet de tritium radioactif dans la Loire

Il y a eu 30 incidents et accidents à la centrale en 2019 ayant eu un impact sur la sécurité ou l'environnement. Pour 2020, il y en a déjà eu 28 au 30 septembre 2020, malgré un fort ralentissement de l'activité et des inspections dû au Coronavirus. Dans les appréciations de l'ASN (le gendarme du nucléaire) on peut noter : « tenue au séisme encore trop disqualifiée », « les nombreux écarts à la réglementation qui ont été relevés concernant la gestion des déchets et le confinement des substances dangereuses doivent être corrigés ». Fait rare, l'ASN a mis en demeure EDF de fournir dans les meilleurs délais les études d'impact sur l'environnement obligatoires tous les 10 ans, études attendues en vain depuis 2015 pour notre centrale.

Le dernier accident, survenu fin septembre 2020, est révélateur et il fait beaucoup de bruit : 600 m³ de déchets liquides fortement radioactifs ont été rejetés dans la Loire trois fois trop vite, ce qui a occasionné une sur-concentration en tritium (un isotope radioactif de l'hydrogène) dans les eaux de la Loire en aval de la centrale. Il faut savoir que les centrales nucléaires sont autorisées à rejeter dans les fleuves, les rivières et la mer, et dans l'atmosphère, de très nombreux déchets radioactifs et chimiques tout au long de l'année, mais à des débits régulés pour que la dilution dans l'air et dans l'eau permette de ne pas dépasser les limites de concentration autorisées dans l'environnement. Cette importante pollution permanente est légale et excède très largement ce qui est autorisé pour les autres installations industrielles.

Depuis janvier 2019, un collectif de citoyens du Saumurois (association Alisée) font des prélèvements d'eau dans la Loire sur les deux rives et les font analyser par le laboratoire indépendant ACRO. D'importantes anomalies ont été constatées concernant la sur-concentration en tritium radioactif au

niveau de Saumur dans cette eau qui alimente de très nombreux réseaux d'eau potable. Il semble que les modèles officiels servant à prédire la bonne dilution du tritium dans les eaux de la Loire et de la Vienne soient erronés. L'ASN, et son laboratoire l'IRSN, ont du finir par en convenir, si bien qu'ils déclenchent en novembre 2020 une série de mesures quotidiennes dans la Loire et ce pendant plusieurs mois pour tirer cette affaire au clair et revoir les modèles prédictifs en vigueur.

Voici 3 articles et communiqués de presse très simples qui explicitent ces problèmes de pollution :

<https://www.lanouvellerepublique.fr/a-la-une/ccentrale-nucleaire-de-chinon-une-anomalie-conduit-au-rejet-important-d-effluents-radioactifs?queryId%5Bquery1%5D=57cd2206459a452f008b4594&queryId%5Bquery2%5D=57c95b34479a452f008b459d&page=1&pageId=57da5ce0459a4552008b4567> <[https://www.lanouvellerepublique.fr/a-la-une/ccentrale-nucleaire-de-chinon-une-anomalie-conduit-au-rejet-important-d-effluents-radioactifs?queryId\[query1\]=57cd2206459a452f008b4594&queryId\[query2\]=57c95b34479a452f008b459d&page=1&pageId=57da5ce0459a4552008b4567](https://www.lanouvellerepublique.fr/a-la-une/ccentrale-nucleaire-de-chinon-une-anomalie-conduit-au-rejet-important-d-effluents-radioactifs?queryId[query1]=57cd2206459a452f008b4594&queryId[query2]=57c95b34479a452f008b459d&page=1&pageId=57da5ce0459a4552008b4567)>

<https://www.acro.eu.org/surveillance-citoyenne-de-la-radioactivite-dans-lenvironnement-autour-des-installations-nucleaires-de-la-loire-et-de-la-vienne/>

<https://www.sortirdunucleaire.org/Alerte-en-Loire-des-mesures-independantes-mettent?fbclid=IwAR3eA1n1FPfBm5dhkEWSSDr5bhPxUNpvh-zPZRtft7Wd2Ojwoa7vtJsLdqE>

Pour avoir une idée générale du type d'incidents et d'accidents qui surviennent dans les centrales nucléaires au fil du temps, le Réseau Sortir du Nucléaire tient à jour un précieux recensement national en temps réel consultable ici :

<https://www.sortirdunucleaire.org/Nucleaire-des-accidents-partout>

- **Visites décennales des 40 ans des 4 réacteurs de la centrale**

À partir de 2023 et durant toute la décennie auront lieu les très importantes visites décennales des 40 ans des 4 réacteurs en service, les uns après les

autres. Ces gros travaux de maintenance et de mise en conformité avec les normes post-Fukushima, appelées aussi « grands carénages », permettront à l'ASN et aux pouvoirs publics d'autoriser (ou pas) ces réacteurs à fonctionner 10 ans de plus, alors qu'ils ont été conçus au départ pour une durée de vie de 40 ans et sont donc aujourd'hui relativement vétustes. Une grande partie des incidents et accidents tient justement à la vétusté des équipements et par conséquent à la complexité croissante de leur bonne surveillance par des équipes soumises de plus en plus à des impératifs de rentabilité.

- Les gros démantèlements à venir sur le site de la centrale

La centrale entre dans une période de près d'un siècle de démolition-dispersion des équipements nucléaires irradiés réformés : les 3 premiers réacteurs graphite-gaz construits dans les années 60 et arrêtés dans les années 70, immense chantier qui prendra une centaine d'années car tout est à inventer en la matière, et l'atelier international des matériaux irradiés (AMI), qui prendra plus de 12 ans. Ces chantiers titanesques se préparent dès maintenant pour un début de mise en oeuvre d'ici à quelques années.

Notre Collectif a été parmi les premiers à plaider pour une autre approche, une autre « doctrine » : le confinement sur site dans ces bâtiments sanctuarisés, bunkerisés et restant sous surveillance et protection permanente, comme c'est le cas actuellement. Pas de démolitions, pas de dispersion de centaines de milliers de tonnes de déchets radioactifs émiettés et transportés par camions et stockés ad vitam aeternam dans des sites dispersés dans toute la France.

Notre avis public officiel communiqué à la CLI et aux autorités le 3 janvier 2020 est pour l'instant le suivant :

« Voici la position du Collectif Chinonais Environnement concernant le projet de décret de démantèlement de l'AMI du CNPE de Chinon : Lors de la présentation de ce programme de démantèlement à la CLI début 2017, le Collectif Chinonais Environnement avait voté contre sa mise en oeuvre, lui préférant une sanctuarisation sécurisée du site en l'état. Nous avons noté qu'une telle démolition de bâtiments couvrant 5 hectares était prévue pour durer de début 2021 à fin 2033, avec 27.000 tonnes de déchets à évacuer, dont 5.400 tonnes de déchets radioactifs à transporter et à stocker ailleurs en France; un chantier employant 100 personnes en moyenne avec des pointes à 200 personnes, une noria de milliers de

transport de déchets de toute nature par camions, un budget prévisionnel non communiqué mais que l'on peut estimer à plusieurs centaines de millions d'euros.

Depuis, l'état d'urgence climatique et environnemental qui a été décrété a renforcé notre conviction que l'heure n'est plus aux méga-chantiers de démolition-dispersion des installations nucléaires réformées, mais à leur sécurisation et à leur mise en cocon sur site. Les énormes moyens ainsi économisés doivent être ré-orientés vers la transition énergétique et écologique, vers la réduction drastique des droits de polluer chimiques et radioactifs des centrales nucléaires, et vers le renforcement de la résistance des sites nucléaires actuels aux séismes, aux inondations, aux sécheresses et aux risques d'attentats.

Le Collectif Chinonais Environnement se prononce donc contre la promulgation de ce décret. »

Bonne nouvelle : cette idée du stockage sur site de tout ce qui peut l'être, commence à faire son chemin, à être entendu et à rencontrer un certain écho dans les instances concernées. Même si la doctrine légale reste pour l'heure en matière de démantèlement le « retour à l'herbe » : Il faudrait qu'on puisse aller pique niquer sur les emplacements des anciens réacteurs nucléaires après leur démantèlement. Mais malheureusement, on ne pourra plus aller pique niquer sur les immenses sites où seront stockés ces déchets émiettés, ni trop non plus sur le parcours des camions les transportant...

À nous de continuer à alimenter la réflexion et l'action sur ces enjeux importants.

- Les règles de la distribution des comprimés d'iode aux habitants par les pharmacies

La zone du Plan Particulier d'Intervention (PPI) de la centrale de Chinon est passée de 10 à 20 km de rayon autour du site de la centrale. Vous trouverez la carte de cette zone de protection agrandie dans cet article de la NR, en bas de l'article :

<https://www.lanouvellerepublique.fr/indre-et-loire/commune/avoine/centrale-de-chinon-le-perimetre-de-securite-etendu>

Important à savoir : toutes les personnes habitant dans cette zone du PPI peuvent (et doivent) retirer gratuitement une ou plusieurs boîtes de comprimés d'iode (selon le nombre de personne dans la famille) en

pharmacie sur simple présentation d'un justificatif de domicile. Aucun bon de retrait n'est obligatoire, ni aucun autre document. En cas de refus d'une pharmacie, merci de me le faire savoir pour que j'en saisisse l'autorité qui supervise ce programme.

Ces comprimés d'iode stable protège la glande thyroïde contre les dégagements d'iode 131 radioactif dans l'atmosphère qui se produisent inévitablement lors d'accident nucléaire grave, et qui sont la cause des cancers de la thyroïde constatés en pareil cas.

Propositions :

- créer à **Chinon un groupe de prélèvement des eaux dans la Vienne** et ainsi compléter ceux effectués par l'association saumuroise "Alisée" .

Prise de contact avec cette association (Dominique Bachelart).

- **créer un site internet** pour le Collectif Chinonais Environnement, qui pour le moment se contente d'une page facebook pour transmettre ses informations. Ce site pourrait par exemple permettre de consacrer un chapitre particulier à nos interventions au sein de la CLI.

Recherche au sein de notre Collectif d'une personne susceptible de réaliser ce site internet. Merci de répondre à l'expéditeur de ce mail.

2 / Réduction des déchets : suites données aux différents courriers envoyés récemment au Maire de Chinon / Jean-François Pinault

Le maire de Chinon a répondu positivement à 2 courriers d'alerte et a fait enlever 2 dépôts sauvages constatés.

3 / Point d'information sur le projet de Ferme d'initiative citoyenne

Soutenu par le GABBTO et Inpact37, accompagné par Terre de Liens et le PNR, le Collectif Chinonais Environnement et ses partenaires organiseront **une présentation publique de ce projet** dans le cadre de la manifestation régionale "Printemps confiné Automne citoyen", **le samedi 21 novembre**. A l'issue de la présentation de ce projet, seront organisés plusieurs ateliers proposant aux participants de contribuer à ce projet selon plusieurs thèmes.

Les modalités de cette présentation prévue Salle Olivier Debré à l'Hôtel de ville de Chinon, sont encore en cours de définition, étant donné les conditions imposées par la crise sanitaire.

4 / Glyphosate : point d'information sur la campagne d'analyses d'urine

menée en France à laquelle le Chinonais a participé

6 800 analyses ont été réalisées. 5 100 plaintes ont été déposées à ce jour.
72 comités locaux ont été constitués.

L'avocat requis ne pourra commencer son travail que lorsque les 1 200 plaintes restantes auront été déposées.

5 / Débat autour de l'installation de nouveaux pylônes porteurs d'antennes et de la 5G

Le Collectif Chinonais Environnement a été à l'initiative il y a presque une dizaine d'années d'un débat public portant sur les effets sanitaires potentiels générés par les équipements domestiques et publics fonctionnant à partir d'une production d'ondes électro-magnétiques : les équipements WIFI, les fours micro-ondes, les compteurs lisibles à distance, la téléphonie sans fil....
Avait été invité pour animer ce débat, un représentant de l'association nationale "Robin des toits" - Emmanuel DENIS, aujourd'hui maire de Tours.
Avaient été soulignés à l'époque :

- la nécessité pour chacun de se prémunir au mieux dans l'espace privé (privilégier les connexions filaires, éviter l'usage des équipements à micro-ondes, limiter celui des téléphones mobiles...);
- la possibilité pour les villes d'encadrer dans le cadre de conventions avec les opérateurs (Bouygues, Orange, SFR, Free), les conditions de fonctionnement des équipements liés à la téléphonie mobile : limitation des puissances d'émission des antennes, réorientation des antennes de façon à ce qu'elles ne soient pas dirigées vers les habitations...

Un groupe de citoyens du Chinonais issus de différentes communes se mobilise actuellement par rapport à l'installation de nouveaux pylônes et l'annonce en France de la mise en place de la 5 G.

Ce groupe lance un appel à consultation citoyenne et débat public, dans

l'appel suivant que le Collectif décide de diffuser :

<https://www.change.org/moratoire-5g-pylones-chinonais>

Pour tous contacts : stop-5g-pylones-chinonais@framalistes.org

Le débat est en effet nécessaire entre souhait d'habitants à pouvoir bénéficier de connexions facilitées et les questions soulevées par ces installations depuis maintenant une vingtaine d'années : interrogation sanitaire / surconsommation énergétique et des équipements / gaspillage des ressources...

6 / Qualité de l'eau dans le Chinonais (Jean-Claude Thévenon)

Les derniers prélèvements effectués le 1er septembre 2020 **dans les réseaux d'eau potable à Chinon révèlent un surcroît de nitrates, au point d'en déconseiller la consommation par les femmes enceintes et les enfants de – de 6 mois.** Document à retrouver ici :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11461>

Notre Collectif depuis plusieurs années se préoccupe de la qualité des eaux dans le Chinonais, notamment des contextes liés aux bassins de captage. Un groupe de travail se constitue pour rassembler les données et informations que nous avons à ce propos (Dominique Bachelart, Franck Hennebel).

7 / L'association pour le Développement des Transports collectifs en Touraine – ADTT recherche un correspondant dans le Chinonais

Cette association organise une mobilisation citoyenne autour de la nécessité des transports collectifs. Elle a ainsi accompagné la création des réseaux de tramways à Tours et veille à la qualité des transports permis par les TGV et les TER - <https://adttouraine.com/>

Représentée à Tours, Loches, Amboise, elle recherche un.e représentant.e dans le Chinonais.

Recherche au sein de notre Collectif, d'une personne intéressée. Merci de répondre à l'expéditeur de ce mail.

8 / Le Chinonais en transition : conférences et ateliers participatifs menés par le CPIE Touraine Val de Loire

Les dernières conférences initiées par le CPIE programmées cet automne, sont une nouvelle fois repoussées en début d'années 2021, étant donné les contraintes sanitaires.

Parallèlement à ce cycle, le CPIE lance un programme d'ateliers participatifs adressés au citoyens :

Comment se nourrir, se chauffer, consommer... Tout en respectant l'environnement et nos semblables ? Comment s'y prendre pour construire un territoire plus équitable, viable et durable ? Comment s'organiser à plusieurs et lancer une dynamique ?

L'association CPIE Touraine Val de Loire invite les habitant.e-s de la Communauté de Communes Chinon Vienne & Loire à devenir acteur.rice-s

de la transition du territoire.

Pour participer à la création de ce groupe de réflexion citoyenne, et construire collectivement des solutions en mesure de contribuer à l'échelle locale à la transition écologique, le rendez-vous est donné le :

Mercredi 04 novembre 2020 à 19h00 à Chinon. (Le lieu sera précisé ultérieurement).

Inscription auprès du CPIE : 02 47 95 93 15.

Les prochaines réunions du Collectif :

Ces réunions se dérouleront dans la salle haute de l'ECRIN, 25 rue Marceau à Chinon.

Elles devront se tenir en prenant en compte les contraintes sanitaires, à savoir l'obligation de porter un masque et la distance entre les participants

- **Mercredi 25 novembre à 20 h**
- **Mercredi 16 décembre à 20 h**

Bien cordialement à toutes et tous.

Collectif Chinonais Environnement

<http://collectifchinonaisenvironnement.hautetfort.com>